

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**  
**Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 04 Juin 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 18 membres, absents excusés ayant donné procuration : 9 membres, absents excusés : 2 membres, absent : 0 membre

**POINT N° 500****MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ABONNEMENT POUR L'ACCES AU SAUNA ET D'UN  
TARIF SPECIAL SELON LE CRENEAU HORAIRE**

Mme la Maire expose :

Dans le but de promouvoir les activités de la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines et de fidéliser la clientèle, il est proposé de mettre en place, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2025, les actions suivantes :

- un système de carte d'abonnement pour l'accès au sauna de la piscine. Ce système d'abonnement existe déjà pour d'autres prestations proposées par l'établissement, il s'agit de l'étendre à l'activité « Sauna ».  
Il est proposé de mettre en vente des cartes de 13 entrées (11 entrées payantes + 2 entrées gratuites) au prix de 110 €.
- La gratuité du sauna pour l'achat d'une entrée piscine sur le créneau du vendredi de 16h30 à 19h00, uniquement en période scolaire

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la mise en place d'un système d'abonnement pour le sauna et sa gratuité pour l'achat d'une entrée piscine le vendredi soir de 16h30 à 19h00, uniquement en période scolaire

**FIXE** les tarifs comme suit :

- 1 carte 13 entrées sauna au prix de 11 entrées soit 110 €
- 1 entrée adulte = 1 entrée sauna le vendredi soir

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

La secrétaire de séance

Camille IMHOFF

La Maire

Noëllie HESTIN